

**Ministry of Health  
and Long-Term Care**

Chief Medical Officer of Health

Public Health Division  
11th Floor, Hepburn Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1R3Telephone: (416) 212-3831  
Facsimile: (416) 325-8412**Ministère de la Santé  
et des Soins de longue durée**

Médecin hygiéniste en chef

Division de la santé publique  
Édifice Hepburn, 11<sup>e</sup> étage  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1R3Téléphone : 416 212-3831  
Télécopieur : 416 325-8412

Le 29 octobre 2009

**NOTE DE SERVICE****EXPÉDITRICE :** D<sup>re</sup> Arlene King, médecin hygiéniste en chef, province de l'Ontario  
Council of Ontario Medical Officers of Health**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et trésoriers des  
administrations scolaires  
Directrice de la Direction des écoles provinciales**OBJET :** Méthode homogène de prévention et de gestion de la pandémie de grippe de  
2009 (pH1N1) dans les écoles élémentaires et secondaires

---

La présente note vise à apporter des précisions au secteur de l'éducation de l'Ontario concernant les directives de santé publique en matière de prévention et de prise en charge de pH1N1 dans les écoles élémentaires et secondaires. Dans la majorité des cas, le virus grippal pH1N1 s'est révélé bénin. Néanmoins, comme la grippe est une maladie grave, il est très important de veiller à ce que les écoles et les conseils scolaires de toute la province soient tenus informés des recommandations en matière de santé publique et les observent. L'objectif est en effet de préserver la santé du personnel, des élèves et des bénévoles et de mettre à la disposition des parents, des dirigeants et des membres de la collectivité les renseignements leur permettant de prendre des décisions en connaissance de cause.

En tant que médecin hygiéniste en chef et médecins hygiénistes locaux des 36 bureaux de santé publique de l'Ontario, il est important de disposer d'une stratégie cohérente et fondée sur l'expérience clinique en matière de prévention et de prise en charge de la grippe en milieu scolaire. À cette fin, le 28 août, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) a publié des lignes directrices qui exposent les stratégies clés qu'il convient de mettre en place en milieu scolaire. Ces lignes directrices ont été élaborées en se fondant sur les preuves actuelles et ont été approuvées par nous tous.

L'ensemble des écoles élémentaires et secondaires devront prendre les mesures suivantes :

**Immunisation**

- La meilleure défense contre le virus pH1N1 consiste à se faire vacciner.
- Les femmes enceintes devraient se faire vacciner contre pH1N1 dès que le vaccin sera disponible, surtout celles qui souffrent de problèmes de santé préexistants et celles qui sont dans la seconde moitié de leur grossesse (enceintes de plus de 20 semaines).

- Toutes les personnes de moins de 65 ans qui souffrent de problèmes de santé préexistants doivent se faire vacciner contre pH1N1 dès que le vaccin sera disponible.
- Nous encourageons l'ensemble des élèves, du personnel et des bénévoles à se faire vacciner contre pH1N1. Il faut les inciter à s'adresser à leur bureau de santé publique local afin d'en déterminer la disponibilité.

### **Lutte et prévention contre l'infection**

- En milieu scolaire, l'hygiène des mains est une mesure importante pour empêcher la propagation des infections et doit être pratiquée par tous.
- Les installations pour le lavage des mains doivent être inspectées pour veiller à ce que le matériel de lavage des mains soit disponible et accessible. En l'absence d'installations pour le lavage des mains, des désinfectants à mains à base d'alcool doivent être mis à disposition sous la supervision des adultes.
- L'étiquette respiratoire peut également jouer un rôle important dans la réduction de la propagation de la grippe. Les élèves, le personnel et les bénévoles doivent respecter l'étiquette en toussant et éternuant dans leur manche, en jetant les mouchoirs et en se nettoyant les mains après avoir jeté leur mouchoir. Il importe d'éviter de se toucher les yeux, la bouche et le nez.
- Afin de limiter le partage des fournitures, il faut inciter les élèves à utiliser leurs propres stylos, crayons, mouchoirs, etc.
- Il faut conseiller aux élèves, au personnel et aux bénévoles qui tombent malades de rester à la maison jusqu'à ce que la fièvre ait disparu et qu'ils soient rétablis.

### **Dépistage**

- Le dépistage actif des affections pseudogrippales chez les élèves, le personnel, les bénévoles et les visiteurs n'est pas recommandé.
- Le dépistage et la mise à l'écart précoces des élèves, des membres du personnel et des bénévoles atteints d'une affection pseudogrippale peuvent réduire le risque de transmission à autrui. Les membres du personnel, les parents et les élèves doivent connaître les symptômes grippaux et être conscients de l'importance de signaler les symptômes d'affection pseudogrippale à leur école.

### **Nettoyage des lieux**

- Le virus de la grippe peut survivre de 8 à 48 heures sur différentes surfaces. Le nettoyage fréquent des surfaces et des articles communément touchés peut aider à lutter contre la transmission du virus. Le nettoyage régulier à l'aide de produits nettoyants vendus dans le commerce suffit à éliminer le virus de la grippe.

### **Prise en charge des affections pseudogrippales chez les élèves, le personnel et les bénévoles**

- Il faut aviser les parents de garder à la maison les enfants qui présentent des symptômes d'affection pseudogrippale.
- Les écoles doivent disposer de protocoles concernant la communication avec les parents/tuteurs/personnes désignées lorsqu'un enfant présente des signes d'affection pseudogrippale à l'école.
- Les élèves qui présentent leurs premiers signes d'affection pseudogrippale lorsqu'ils sont à l'école doivent être isolés des autres enfants. Le personnel surveillant doit remettre aux élèves malades des mouchoirs en papier pour se couvrir la bouche et le nez lorsqu'ils toussent et éternuent et veiller à ce qu'ils restent à au moins deux mètres des autres et se nettoient fréquemment les mains.
- Les membres du personnel et les bénévoles qui sont malades ne doivent pas venir travailler. Les membres du personnel et les bénévoles qui présentent les premiers signes d'affection

pseudogrippale lorsqu'ils sont au travail doivent quitter l'école dans les meilleurs délais et ne revenir qu'une fois que la fièvre a disparu et qu'ils sont rétablis. En l'absence d'autres symptômes, la toux ne doit pas empêcher un élève ou un membre du personnel de retourner à l'école ou de reprendre le travail.

### **Fermetures d'écoles**

- À l'heure actuelle, les fermetures d'écoles ne sont pas recommandées.
- Si la fermeture est envisagée pour une école particulière ou un conseil scolaire, il faut communiquer avec le bureau de santé publique local.

### **Femmes enceintes**

- Les femmes enceintes ne courent pas un risque plus élevé de contracter le virus grippal pH1N1 que les femmes qui ne sont pas enceintes et, de ce fait, une exclusion du travail n'est pas recommandée.
- Certaines femmes enceintes peuvent courir un risque plus élevé de présenter des complications si elles contractent la grippe. Il est important qu'elles observent les mesures adéquates de prévention et de lutte contre l'infection et qu'elles consultent leur fournisseur de soins de santé dans les plus brefs délais en cas de symptômes grippaux.
- Les femmes enceintes devraient se faire vacciner contre pH1N1, surtout celles qui sont dans la seconde moitié de leur grossesse.

### **Communication**

- Il est recommandé que l'information soit communiquée au personnel, aux élèves, aux bénévoles et aux parents sur les symptômes à surveiller, sur les pratiques adéquates en matière de prévention et de lutte contre l'infection et sur ce qu'ils doivent faire s'ils sont malades ou si leur enfant est malade.

### **Consultation de la santé publique**

- En qualité de médecin hygiéniste en chef et de médecins hygiénistes locaux, nous pouvons donner des conseils sur les activités de surveillance et les pratiques de lutte et de prévention contre l'infection, et fournir des renseignements actualisés sur le virus pH1N1 et des produits de communication destinés aux parents, au personnel et aux élèves. Veuillez communiquer avec nous pour toute autre question ou pour des conseils.

Des renseignements détaillés sont disponibles dans les *Lignes directrices concernant la prévention et la prise en charge de la pandémie 2009 de grippe H1N1 dans les écoles élémentaires et secondaires* consultable en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/pro/docs/school\\_guidelines\\_20090828f.pdf](http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/pro/docs/school_guidelines_20090828f.pdf)

Collectivement, notre engagement partagé vise à protéger et promouvoir la santé des Ontariens et Ontariennes, notamment dans nos écoles. En matière de prise en charge de pH1N1, nous encourageons une pratique cohérente dans tout le secteur de l'éducation qui soit conforme aux lignes directrices provinciales et nous nous emploierons, avec vous, à ce que nos écoles demeurent sûres et saines.

Recevez mes sincères salutations.

Arlene S. King, MD, MHSc, FRCPC  
Médecin hygiéniste en chef

D<sup>r</sup> Paul Roumeliotis, MD CM, MPH, FRCP(C)  
Council of Ontario Medical Officers of Health

- c.c. Kevin Costante, sous-ministre (EDU)  
Raymond Théberge, sous-ministre adjoint (EDU)  
David Fulford, sous-ministre adjoint (EDU)  
Kit Rankin, directrice, Direction des services régionaux (EDU)  
Chefs régionaux, Direction des services régionaux (EDU)